L'ex-procureur Éric Montgolfier soutient ceux qui se lèvent contre Macron et Dupont-Moretti!

écrit par Georges | 4 octobre 2020



« Dupond-Moretti franchit toutes les limites » : Eric de Montgolfier appelle les magistrats à protester contre le garde des Sceaux

Par Laurent Valdiguié

Il a été pendant des années le visage du procureur en France. Eric de Montgolfier appelle aujourd'hui ses collègues magistrats à protester contre l'actuel garde des Sceaux.

Il est une des grandes voix de la magistrature. Un de ses vieux sages. Eric de Montgolfier, 74 ans, aujourd'hui à la retraite, a traversé de nombreuses tempêtes judiciaires durant ses quarante années d'exercice. Jeune magistrat à la Chancellerie pendant huit ans, notamment sous Olivier Guichard, il a bien connu les rouages du ministère installé place Vendôme. Puis procureur à Valenciennes, Eric de Montgolfier a ferraillé contre Bernard Tapie, alors au sommet

de sa gloire, dans l'affaire du match truqué VA-OM et tenu tête aux réseaux Mitterrand.

En poste à Nice, il a ensuite croisé le fer avec les réseaux francs-maçons au sein même de son tribunal. Une carrière d'incorruptible, de procureur courage, qui lui a d'ailleurs valu de nombreuses brimades de la part d'une institution qui prône l'indépendance mais où les hommes libres sont souvent catalogués « forte tête ». Nommé procureur général à Bourges en fin de carrière, Eric de Montgolfier aurait sans nul doute eu un parcours plus « prestigieux » si comme tant d'autres « hauts magistrats », il avait su se montrer plus docile dans le bureau de tel ou tel garde des Sceaux ou de tel ou tel directeur de cabinet. Mais chez lui, la « dignité » aura toujours été préférable au reste. Alors que la magistrature traverse une crise sans précédent contre son propre ministre et à la veille d'une mobilisation de protestation devant tous les tribunaux, à l'appel de plusieurs syndicats, Eric de Montgolfier lance une forme d'appel à ses pairs : « Levezvous. »

Marianne : Vous avez lu le communiqué commun des deux syndicats de magistrats, USM et SM. Ils appellent ce jeudi à une « réaction collective » face à des « attaques dangereuses » de la part d'un garde des Sceaux qui n'aurait «toujours pas pris la mesure des responsabilités liées à son poste » et se positionnerait « en défenseur d'intérêts particuliers quitte à salir l'autorité judiciaire»… Quelle est votre réaction ?

Eric de Montgolfier: Je n'ai jamais été très porté aux actions collectives, mais je dois dire que si j'étais toujours en poste, pour une fois, je me joindrais à cette action. Trop c'est trop. Contrairement à ce qu'écrivent les syndicats, Eric Dupond-Moretti a trop bien pris la mesure de ses

responsabilités ! Il a parfaitement compris l'usage qu'il pouvait faire de ses actuelles fonctions. C'est même le grand danger. La raison pour laquelle mes collègues magistrats doivent aujourd'hui se lever et dire non.

Etes-vous contre la nomination d'une avocate à la tête de l'Ecole nationale de la magistrature ?

Ce n'est même pas la question ! Je n'avais jusqu'à ces joursci jamais entendu parler de Mme Roret. En d'autres temps, j'aurais applaudi la nomination d'un Jacques Isorni, le grand avocat de l'après-guerre. Mais qu'Eric Dupond-Moretti ose dire aujourd'hui qu'il nomme une avocate à la tête de l'ENM pour lutter contre le « corporatisme » des magistrats, c'est quand même le monde à l'envers ! Une vaste blaque quand on connaît le corporatisme des avocats ! A Valenciennes, quand j'avais requis des poursuites pour recel d'abus de biens sociaux visant l'un d'eux, par rétorsion, ils avaient « boudé » mon pot de départ ! A Nice, je me souviens d'un bâtonnier qui dans mon bureau s'était félicité de la garde à vue de l'un de ses collègues et qui le lendemain avait pris la tête d'une manifestation de soutien ! Aujourd'hui, le ministre de la Justice se moque de nous. Mais avec Eric Dupond-Moretti, il y a plus grave encore que ces attaques contre le corporatisme des magistrats, ce sont ses conflits d'intérêt.

C'est-à-dire ?

J'ai longtemps cru que la politique était une forme d'honnêteté. Je crois aujourd'hui que la politique est une forme de mensonge. Eric Dupond-Moretti en a pris toute la mesure. Comment peut-il s'en prendre au Parquet national financier dans un dossier où il était lui-même partie prenante avant d'être nommé ministre ? Si quelqu'un devait s'abstenir de toute intervention, je dis bien de toute, c'est lui. Or en attaquant le PNF, jusqu'au micro de l'Assemblée nationale, en lançant des poursuites disciplinaires folles contre trois magistrats de ce parquet, désignés nommément dans un

communiqué, Eric Dupond-Moretti franchit toutes les limites. J'y vois le signe d'une République bien étriquée.

Avez-vous été surpris par sa nomination au ministère de la Justice ?

Eric Dupond-Moretti, je l'ai aperçu à Valenciennes, dans le dossier OM/VA il défendait un joueur, Jacques Glassmann. Puis quand j'étais procureur de Nice, il venait souvent en ville où il a ses habitudes depuis longtemps. Sa nomination est l'aboutissement d'un long processus. Tout un système a progressivement emmené à Dupond-Moretti. Il faut bien constater que l'actuel président de la République n'a pas un attachement très développé à la justice. On l'a vu recevoir directement et sans se cacher des candidats au poste de procureur, comme si les magistrats étaient des fonctionnaires comme les autres et que le président voulait montrer qu'il en était le chef. Quelle hérésie de confondre garant de l'indépendance et chef. Un des dangers pour la démocratie aujourd'hui, c'est le comportement des politiques.

Vous semblez bien sombre sur les possibilités d'indépendance...

Je crois davantage à l'indépendance individuelle des magistrats qu'à la volonté de l'actuel garde des Sceaux d'assurer leur indépendance. J'ai en tête une phrase d'Henry Chéron, un avocat qui a été sous la IIIe République, fin 1930, un éphémère ministre de la Justice. Dans une circulaire adressée aux parquets, il avait écrit que le procureur « se décide en fonction de sa seule conscience ». C'est magnifique. J'ai toujours considéré que c'était notre devoir. Mais il est difficile de n'agir qu'en fonction de sa seule conscience, sans se soucier de sa carrière, de son avancement et de ses rubans... Il n'existe pas de système assez fort pour empêcher un lâche de se coucher. J'ai malheureusement vu beaucoup de magistrats se coucher. C'est désespérant. Notre premier devoir, notre unique devoir, devrait être ce que l'on doit à la Nation et à la Justice.

Diriez-vous la même chose aujourd'hui si vous étiez encore en poste ? Comment expliquez-vous le silence des hauts magistrats actuels ?

J'espère bien que j'aurais dit la même chose ! Je ne vois pas bien ce qu'un procureur risque à parler de Justice. Mais je sais bien qu'il est tellement difficile dans le système actuel de nomination via le politique d'arriver à des hauts postes dans la magistrature juste par rectitude professionnelle ! J'imagine que certains peuvent être inquiets à l'idée qu'on leur rappelle certains épisodes de leur carrière. D'autres sont dans l'attente d'une nomination future qu'ils ne veulent pas compromettre. Ou d'un de ces beaux rubans rouges ou bleus iront garnir leur cercueil… Cela ne date d'aujourd'hui. Je me souviens d'une commission de hauts magistrats à la retraite qu'avait réuni Robert Badinter dans le but justement d'obtenir d'eux une parole plus libre. Cela n'avait rien donné. Même à la retraite, ils étaient encore dans l'attente de quelque chose...

Vous voulez dire que plus on monte dans la magistrature, moins on est susceptible d'indépendance ?

Me vient en mémoire une vieille anecdote. Un jour, j'avais été invité comme procureur à parler devant un parterre de magistrats du parquet qui n'avaient qu'un an d'expérience. L'un d'eux, une femme, me demande : « Dans quel cas doit on faire un rapport au parquet général ? » Comme je considère que c'est une interrogation stupide, je fais une réponse appropriée : « Posez-vous une seule question, est-ce bon pour ma carrière ?» Toute la salle a ri. Des années plus tard, je rencontre la même magistrate, qui avait alors un des postes le plus prestigieux de la Chancellerie. On discute et elle me dit qu'elle se souvient de cette conférence et qu'elle m'avait posé une question, mais elle ne se souvient plus de ma réponse. Je lui ai rappelé au mot près, en ajoutant que je constatais avec plaisir qu'elle m'avait écouté...

Comment voyez vous évoluer le bras de fer actuel avec le

Si les magistrats de l'Inspection des services judiciaires en charge de l'enquête administrative visant les trois procureurs du PNF avaient un tant soit peu de dignité, ils refuseraient de se plier à cette manœuvre. En appelant cela de mes vœux, je sais aussi que si les magistrats de l'Inspection avaient du caractère, ils ne seraient probablement pas à l'Inspection, mais enfin, on peut toujours avoir de bonnes surprises. Cette inspection, placée sous l'autorité du garde des Sceaux fait partie des anomalies du système actuel. Il faudrait que ce service, qui conduit souvent à de belles promotions, soit placé sous les ordres d'une autorité collective, comme le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel, ou même le Conseil supérieur de la Magistrature. Pour revenir à votre question, je suis pessimiste.

C'est-à-dire ?

La Justice peut ne pas faire le poids devant la « bête noire », comme se surnomme lui-même Dupond-Moretti. Dans le monde actuel, où ils se taisent par définition, les juges n'ont pas la parole et ne sont pas populaires. Ce qui est préoccupant aussi, c'est la rétrogradation dans le rang protocolaire du ministère de la Justice, loin derrière celui de l'Intérieur. L'ordre naturel devrait quand même être l'inverse… Là encore, cela en dit long aussi sur l'état d'esprit du président de la République. Je crois que son passage dans les banques lui a appris depuis longtemps à quel point « affaires » et « justice » ne faisaient pas toujours bon ménage. De moins en moins d'ailleurs.

J'espère que mes collègues vont réagir. Même si vous me trouvez pessimiste, je le souhaite. Le travail de juge, c'est quand même d'enquiquiner les gens parfois pour trois fois rien pour un abri de jardin mal construit, alors quand même, face à une Justice en danger, j'espère que certains prendront leurs responsabilités. Diront non. En laissant filer les choses, on

manque de dignité.

https://www.marianne.net/societe/dupond-moretti-franchit-toute
s-les-limites-eric-de-montgolfier-appelle-les-magistrats